BUREAU

Compte rendu de l'Assemblée Générale APMAC Nouvelle-Aquitaine tenue le 21 mars 2025

Dans les locaux de l'Agence de Limoges au 43 rue Henri Giffard

Membres du CA présents : MM Crespi Victor (Président), Robert Vincent* (Directeur), Redureau Denis (Vice-Président), Henniquau Agnès, Barre Sylvie (secrétaire adjointe), Chupin Julie, Prost Daniel, Dassier Patrick, Saint-Pol Frédéric (Trésorier), Taillebourg Guillaume, Traoré Michaël, Brignon Christian (Secrétaire général), Balutet Laurent, Thierry d'Argenlieu Frédéric* (Délégué du personnel de Limoges), Colleoni Anne* (Déléguée du personnel de Saintes).

Membres du CA présents en visio-conférence : MM Mac Mahon Paul, Briand Josiane, De Oliveira Julie.

Présents : MM Grandet Stéphane (expert-comptable du Cabinet Audit Bassant Langlet et Associés), Charline Claveau (Vice-Présidente de la Région Nouvelle Aquitaine en charge de la culture, des langues et cultures régionales et du patrimoine).

Présentes en visio-conférence : MM Leuret Nathalie, Braconnier Emilie.

Membres du CA excusés : Gautier Elise (procuration donnée à Julie De Oliveira), Martinet Julie (Trésorière adjointe procuration à Christian Brignon), Sola Margarita (Région Nouvelle Aquitaine.

Membres du personnel de l'APMAC présents (hors CA) **:** Chiron Christophe (gestion son et vidéo), Marie—Boissier Antonin (gestion son), Servais Katia, Clavier Patricia, Boutteau Cécile, Rouyer Jérôme, Hervaud Nelson, Doucet Simon, Robles Alain.

Adhérents présents ou représentés : 32 (dont 5 ayant donné une procuration) :Abbaye aux Dames, APCOS, Atelier la Mascarade, CDA Rochefort Océan, Cie Abat-Jour, Cie Cornerstone, Cie de la Pierre Blanche, Cie Revolante, Conseil départemental de la Haute-Vienne, Coyote minute, Cristal Production, Comité bouliste départemental, Comité des fêtes de Solignac, Dans l'œil du Silo, IF – Irrésistible fraternité, Fédération des trucs ensemble, Fédération Hiero, Les Francophonies – Des écritures à la scène, Gallia Théâtre, Les gendarmes et les voleurs de temps, Les lapidiales, Limoges métropole, Mairie de Bussac, Mairie de Rilhac Rancon, Mairie de Vénérand, Médias Beaubreuil, Rencontres créatives, S2M Scénies en 2 Monts, Temps'Danses 17, Théâtre clin d'œil, Théâtre de l'Union, Théâtre en chantier.

Adhérents excusés : 7 (sans procuration)

Personnalités invitées excusées : M. Lombertie Roger (Maire de Limoges)

Nombre de voix décisionnelles : 32

Ordre du jour

1. Rapport moral du Président (vote)
2. Bilan d'activités de l'année 2024
3. Intervention de M. Stéphane Grandet, Commissaire aux Comptes
4. Résultat de l'exercice 2024
    - Conventions réglementées (vote)
    - Affectation du résultat (vote)
5. Projets d'activités 2025
6. Rapport de gestion 2024 (vote)
7. Présentation du budget prévisionnel 2025
8. Montant des cotisations 2026 (vote)
9. Renouvellement du mantat du Commissaire aux Comptes et du suppléant (vote)
10. Questions diverses
11. Vote de confiance (vote)
12. Election du nouveau Conseil d'Administration (vote)

Début de séance : 15 h 30

Le Président ouvre la séance, il accueille les participants, s'assure qu'ils ont bien reçu les documents avec leur convocation et présente brièvement les locaux de l'Agence de Limoges.

Dans un souci de simplicité en raison du format mixte présentiel/distanciel de l'Assemblée générale, le Président propose que les votes se fassent à main levée.

La proposition du vote à main levée est adoptée à l'unanimité.

1. Rapport moral du Président (en annexe-vote)

Le Président fait la lecture de son rapport moral qui introduit le rapport d'activité. Aucune observation n'étant émise, il est procédé au vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**

Le rapport moral du Président est voté à l'unanimité.

2. Bilan d'activités de l'année 2024 (en annexe)

Le directeur présente le rapport d'activité 2024, dont le nouveau graphisme a été réalisé par Isabelle DECOUX.

Un rappel est fait par le trésorier Frédéric Saint Pol sur la modification des statuts qui a été votée en Assemblée Générale du 12 novembre 2024, concernant le mode de rotation des sièges des membres du Bureau.

L'ensemble des missions effectuées par service, au cours de l'année 2024 est détaillé sur le rapport d'activité joint au présent compte-rendu.

Le vote de l'Assemblée générale n'est pas requis sur ce point.

3. Intervention de M. Stéphane Grandet, Commissaire aux Comptes (en annexe)

M. Stéphane Grandet, Commissaire aux Comptes, présente son rapport en exposant les principaux indicateurs financiers de l'APMAC, ainsi que leur évolution sur les deux exercices écoulés. Il indique en conclusion que les travaux qu'il a menés lui permettent de certifier que les comptes 2024 de l'APMAC sont réguliers et sincères.

4. Résultat de l'exercice 2024

a. Conventions réglementées (vote)

M. Stéphane Grandet informe qu'aucune convention nouvelle n'a été passée au cours de l'exercice 2024.

Cette constatation est soumise au vote de l'Assemblée générale :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**

Cette constatation est votée à l'unanimité.

b. Affectation du résultat (vote)

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice, soit un déficit de 33 563.06 €, au report à nouveau :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**

Le report à nouveau est voté à l'unanimité.

5. Projets d'activités 2025 (en annexe)

Vincent Robert, directeur, présente le projets d'activités pour l'année à venir, qui sont le prolongement des chantiers déjà entamés.

6. Rapport de gestion 2024 (vote)

Le trésorier Frédéric Saint Pol présente le rapport de gestion 2024, nouvellement élaboré pour cet exercice 2024, et qui permet de fournir aux adhérents et partenaires de l'APMAC les éléments qui ont conduit aux décisions prises cette année, dans un souci de transparence.

La validation du rapport de gestion est soumise au vote de l'Assemblée générale.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**

La validation du rapport de gestion 2024 est votée à l'unanimité.

Madame Charline CLAVEAU, vice-présidente à la cuture de la Région Nouvelle Aquitaine intervient en remerciant les intervenants de la présentation des rapports qui vient d'être effectuée, qu'elle trouve nécessaire au regard du fait que les activités de l'APMAC sont souvent méconnues du grand public. Elle revient sur la baisse des subventions annoncées et à venir, et assure du soutien de la Région Nouvelle Aquitaine, qui considère l'APMAC

comme un outil précieux, qui leur fournit une aide à la décision dans le domaine culturel régional et affirme son soutien.

7. Présentation du budget prévisionnel 2025

Frédéric Saint Pol, trésorier, présente le budget prévisionnel 2025, à titre d'information. Il fait remarquer trois points notables :

- La baisse des charges du personnel permanent en raison des décisions prises en 2024 (rupture conventionnelle d'un salarié au 31/12/2024),
- La baisse des charges du personnel CDD suite à l'effort demandé aux équipes, en supprimant le poste de renfort d'été au magasin du parc de Saintes,
- Le remboursement d'une partie de la dette d'APMAC Formation, qui réalise un très bel exercice comptable en 2024.

Vincent Robert, directeur, insiste sur la nécessité de résultat qui est impératif pour la pérennité de la structure. La rédaction du budget devient un exercice difficile qui doit rester très prudent, afin d'éviter la proratisation des subventions.

Pas de votre de l'Assemblée requis sur ce point.

8. Montant des cotisations 2026 (vote)

Il est proposé de renouveler le montant des cotisations pour 2026, sans augmentation par rapport aux tarifs 2025.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**

Le montant des cotisations 2026 est voté à l'unanimité.

9. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes et du suppléant (vote)

Il est proposé le renouvellement du mandat du Cabinet d'audit Bassant-Langlet et associés, représenté par M. Stéphane Grandet, Commissaire aux Comptes, pour 6 ans. Le cabinet d'audit ACEL est proposé comme suppléant :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**

Les mandats du Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant sont renouvelés, vote à l'unanimité.

10. Questions diverses

- Le président Victor CRESPI présente brièvement la Commission APMAC #2030, qui est une instance de réflexion qui a été formée en fin d'année 2024 et qui regroupe membres de la gouvernance, adhérents, salariés et partenaires de l'APMAC. L'objectif de cette commission est de tenter d'inventer un futur commun et le plus radieux possible.

- Le directeur informe du changement de convention collective, en raison de la fusion de plusieurs branches professionnelles. La nouvelle convention collective nationale des Entreprises au service de la création et de l'évènement entre en vigueur au 1er avril 2025.

11. Vote de confiance

Il s'agit de renouveller la confiance des adhérents envers le Conseil d'administration.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**

Le vote de confiance est adopté à l'unanimité.

12. Election du nouveau Conseil d'Administration (vote)

Le nouveau mode de fontionnement du Conseil d'Administration nécessite un renouvellement plus régulier de ses membres. Un tiers des sièges arrivent en fin de mandat (5 structures et 1 siège vacant).

6 sièges sont ainsi à pourvoir. Les candidats sont :

- Médias Beaubreuil représenté par Laurent Poingt
- La Ville de Rilhac Rancon représenté par Julien Chalangeas,
- La Compagnie Cornerstone représentée par Simon Mauclair,
- One Again Production représenté par Elise Gautier (renouvellement),
- Le Gallia Théâtre représenté par Sylvie Barre (renouvellement),
- La Compagnie Coyote Minute représentée par Denis Redureau (renouvellement).

Les trois nouveaux candidats se présentent et exposent succinctement leurs motivations.

Chacune des candidatures est soumise au vote :

- Médias Beaubreuil représenté par Laurent Poingt
  Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**
- La Ville de Rilhac Rancon représentée par Julien Chalangeas,
  Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**
- La Compagnie Cornerstone représentée par Simon Mauclair,
  Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**
- One Again Production représenté par Elise Gautier (renouvellement),
  Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**
- Le Gallia Théâtre représenté par Sylvie Barre (renouvellement),
  Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**
- La Compagnie Coyote Minute représentée par Denis Redureau (renouvellement).
  Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **32**

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'administration est donc consitué de :

N° SIEGE	NOM DE L'ADHERENT TITULAIRE	DATE ELECTION	DATE FIN MANDAT	NOM REPRESENTANT	PRENOM REPRESENTANT
1	ATELIER DE LA MASCARADE	2024	2027	DASSIER	Patrick
2	ABBAYE AUX DAMES	2022	2027	SAINT POL	Frédéric
3	FEDERATION HIERO	2024	2027	TRAORE	Michaël
4	MAIRIE DE BUSSAC	2023	2027	BRIAND	Josiane
5	LES FRANCOPHONIES - DES ECRITURES A LA SCENE	2024	2027	TAILLEBOURG	Guillaume
6	DANS L'ŒIL DU SILO	2023	2027	MC MAHON	Paul
7	CRISTAL PRODUCTION	2023	2026	CRESPI	Victor
8	LES LAPIDIALES	2023	2026	BRIGNON	Christian
9	THEATRE EN CHANTIER	2023	2026	PROST	Daniel
10	THEATRE DE L'UNION	2023	2026	BALUTET	Laurent
11	CIE ABAT JOUR	2023	2026	DE OLIVEIRA	Julie
12	IRRESISTIBLE FRATERNITE	2023	2026	CHUPIN	Julie
13	MEDIAS BEAUBREUIL	2025	2028	POINGT	Laurent
14	MAIRIE DE RILHAC RANCON	2025	2028	CHALANGEAS	Julien
15	ONE AGAIN PRODUCTION	2025	2028	GAUTIER	Elise
16	LE GALLIA THEATRE	2025	2028	BARRE	Sylvie
17	CIE COYOTE MINUTE	2025	2028	REDUREAU	Denis
18	CIE CORNERSTONE	2025	2028	MAUCLAIR	Simon
DELEGUE DU PERSONNEL	NOM DE L'ETABLISSEMENT				
DP1	ETABLISSEMENT LIMOGES	2024	2027	THIERRY D'ARGENLIEU	Frédéric
DP2	ETABLISSEMENT SAINTES	2024	2027	COLLEONI	Anne
MEMBRES DE DROIT	PARTENAIRE INSTITUTIONNEL - QUALITE				
DROIT 1	CD 17 - Présidente (représentante)	2021	2028	ABELIN-DRAPRON	Véronique
DROIT 2	CD 87 - Président (représentant)	2021	2028		
DROIT 3	CD 17 - vice-Présidente culture	2021	2028	DESPREZ	Catherine
DROIT 4	CD 87 - vice-président culture	2021	2028	ESCURE	Fabrice
DROIT 5	CD 17 - conseiller départemental	2021	2028	BARUSSEAU	Fabrice
DROIT 6	CD 17 - conseiller départemental	2021	2028	NEDELLEC	Marie
DROIT 7	CD 87 - conseiller départemental				
DROIT 8	CD 87 - conseiller départemental				
DROIT 9	REGION Naq - conseillère régionale	2021	2028	SOLA	Margarita
DROIT 10	REGION Naq - conseillère régionale	2021	2028	CLAVEAU	Charline
DROIT 11	VILLE SAINTES - Maire (représentante)	2020	2026	CHEMINADE	Marie-Line

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt les débats et lève la séance à 17h45.

Le Président
Victor Crespi

Le Secrétaire Général
Christian Brignon

Notes :

* Lors de l'AG, seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter ; le Directeur et les délégués du personnel des agences ne peuvent participer au vote.